

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 19 mai 2017 à 10h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

M Brice Hardy, secrétaire du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 28 avril 2017.
2. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
3. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
4. Point sur l'organisation de la permanence commerciale estivale.
5. Examen de la possibilité pour les élus de suivre une formation économique et financière.
6. Choix de la date du repas pizza en juin.
7. Examen de la pertinence de la mise en place d'une charte du droit à la déconnexion.
8. Point sur la disposition et l'entretien des plantes vertes intérieures.
9. Point économique à fin avril 2017 et commentaires.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal

Après examen du PV de la précédente réunion, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

III. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.

RAS.

- IV. Informations relatives aux projets de sous-traitance.**
RAS.
- V. Point sur l'organisation de la permanence commerciale estivale.**
A. Coudert supervisera la permanence
A. Arbez et R. El Abassi seront présents tout le mois d'août en tant que TC sédentaires
C. Deroche et J. Nelain seront présentes 2 à 3 semaines en août en tant qu'assistantes commerciales (minimum une AC par semaine sur tout le mois)
- VI. Examen de la possibilité pour les élus de suivre une formation économique et financière.**
Le principe de la formation est validé, il faudra faire établir des devis et en valider un réunion.
- VII. Choix de la date du repas pizza en juin.**
La date est fixée au 29 juin au réfectoire.
- VIII. Examen de la pertinence de la mise en place d'une charte du droit à la déconnexion.**
La mise en place est envisagée, mais nécessite un temps de rédaction et vérification.
Par conséquent cette charte sera examinée lors de la réunion de juillet.
- IX. Point sur la disposition et l'entretien des plantes vertes intérieures.**
Il incombe à chaque responsable de service dans lequel se situe une ou plusieurs plantes de prévoir l'achat de sac de terreau et d'engrais, à transmettre au CE.
- X. Point économique à fin avril 2017 et commentaires.**
La prise de commande sur avril est en recul de 10 %, portant la variation annuelle à -1.27%.
Le chiffre d'affaires diminue de 6,6 % sur avril, plaçant le cumul à 14,16 %.
Le taux de marge quand à lui est passé de 22.79 % en 2016 à 21,71% en 2017.
- XI. Ordre du jour de la prochaine séance**
L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation
- XII. Clôture de la réunion**
La séance a été levée à 11h30 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le vendredi 30 juin 2017 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

